

Déclaration du fabricant

Par la présente, la société KRONOTEX GmbH & Co. KG atteste que tous les sols stratifiés KRONOTEX respectent la valeur requise pour la compatibilité avec le chauffage au sol de $R \leq 0,15 \text{ (m}^2\text{K)/W}$, sur la base de la directive relative à l'utilisation de revêtements de sol sur des chauffages au sol émise par l'Association professionnelle allemande pour le chauffage des surfaces. Le tableau indique les valeurs mesurées de la résistance au passage de la chaleur [R] selon la norme DIN EN 12667 pour les différentes épaisseurs nominales des sols stratifiés KRONOTEX.

Épaisseur nominale	R
[mm]	$[(\text{m}^2 * \text{K})/\text{W}]$
6	0,05
7	0,05
8	0,06
10	0,07
12	0,09
8 TS	0,07
12 TS	0,10

(TS : produits dotés d'une sous-couche d'isolation acoustique)

Heiligengrabe, le 14.01.2013



Thomas Schmaltz

Responsable du contrôle qualité

